

CIPRAINFO



Le tourisme d'hiver
en mutation

**Skier aujourd'hui
et pour toujours,
amen ?**



Commission Internationale pour la Protection des Alpes
Internationale Alpenschutzkommission
Commissione Internazionale per la Protezione delle Alpi
Mednarodna komisija za varstvo Alp

www.cipra.org

Conférence alpine:
**Des mesures concrètes
en faveur du climat**

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous voyez juste : le CIPRA Info a revêtu de nouveaux atours. Le premier numéro de ce bulletin d'information paraissait il y a 22 ans et ce n'était alors qu'un mince cahier en deux langues, allemand et français. Une version italienne du CIPRA Info parut pour la première fois en 1990. Huit ans après, en 1998 – la version slovène avait vu le jour une année auparavant – la maquette fut entièrement remaniée. Huit ans sont à nouveau passés et voici que le CIPRA Info paraît entièrement en quadrichromie dans une présentation encore plus claire et plus agréable.

Ce CIPRA Info tout neuf s'inscrit dans un vaste renouvellement de l'identité visuelle de la CIPRA, qui comprend également un remaniement complet du site Internet sur une nouvelle plateforme. Nous sommes ainsi mieux à même de répondre à vos besoins d'informations. Vous trouverez des renseignements complémentaires sur notre nouvelle image à la dernière page de ce CIPRA Info.

Le thème de ce numéro est le « Tourisme d'hiver en mutation ». Dans le monde entier, on peut observer des surcapacités dans le secteur touristique. La concurrence globale souffle un vent rude sur le tourisme alpin. Le changement climatique entraîne la fonte des glaciers et une élévation de la limite d'enneigement. Cela pousse les prestataires touristiques à développer des idées toujours plus téméraires, dans une sorte de fuite en avant : il faut équiper les derniers glaciers de remontées mécaniques avant qu'ils ne fondent ; même à basse altitude, des installations d'enneigement doivent masquer le fait qu'à moyen terme un très grand nombre de stations de sports d'hiver ne conviendront plus à la pratique des sports d'hiver classiques faute de neige en quantité suffisance.

Les entreprises ont le droit d'effectuer de mauvais investissements. Mais dans les Alpes, il est fréquent que les pouvoirs publics cofinancent ces investissements. Et l'aménagement désespéré d'équipements dans des paysages préservés détruit un bien qui n'appartient pas seulement à quelques personnes. Compte tenu de l'importance économique du tourisme pour les Alpes, la question n'est pas « Oui ou non au tourisme ? ». Mais celle d'un tourisme durable et d'une utilisation pertinente des deniers publics doit certainement être posée. Tel est le propos du présent numéro. Je vous souhaite une excellente lecture de cet Info.

Avec mes meilleures salutations.



Andreas Götz, directeur de CIPRA International

Image de couverture: © Sammlung Gesellschaft für ökologische Forschung

CIPRA INFO imprimé sur papier recyclé Rebello, fabriqué à 100 % à base de vieux papier, avec au moins 60 % de sortes inférieures et moyennes de vieux papier, sans adjonction d'agent de blanchiment optique, non-blanchi au chlore, haute qualité de blanc obtenue par une technique de traitement particulière du vieux papier. Rebello a été distingué par de nombreux certificats et expertises qui confirment sa qualité écologique.

Sommaire



Le ski va-t-il rester à la mode dans les Alpes ? Quels sont les investissements que peuvent encore se permettre les remontées mécaniques pour perdurer dans un contexte en constante évolution ? Quelles sont les conséquences négatives qui en découlent pour la nature et le paysage ? Quelles sont les marges de manœuvre actuelles et futures des organisations de protection des Alpes et des destinations de tourisme hivernal ?

Page 4

Portrait : Christian Geiger

Depuis 23 ans, Christian Geiger est directeur de Pro Natura Grisons. Pour la CIPRA, il a évoqué les années passées, mais aussi l'avenir, sans se limiter à son strict domaine d'activité.

Page 10



Les ministres de l'environnement des États alpins se sont réunis le 9 novembre à l'occasion de la « Conférence alpine », organisée tous les deux ans. La CIPRA salue la décision d'élaborer un plan d'action commun des États alpins en faveur de la protection du climat.

Page 18

4 Les Alpes comme agrès ou des paysages comme capital à préserver?

Sports d'hiver : situation, tendances et solutions possibles

7 Des canons à neige contre le réchauffement climatique

L'enneigement artificiel et ses conséquences

8 Un « pansement » sur les glaciers

Bâches sur glaciers

8 Très controversé : l'hélicski dans les Alpes

Ski héliporté

9 Voyager de façon écologique dans les Alpes hivernales

Dans les coulisses des domaines skiables alpins

10 La durabilité, un glaçage sur le gâteau ?

Portrait : Christian Geiger

12 Quel avenir pour les stations de sports d'hiver dans les Alpes ?

Stratégies et alternatives pour le tourisme d'hiver

13 Les nouveaux gisements d'or blanc

Regarder au-delà des Alpes

14 Tourisme de ski : quelles pistes pour le rendre plus durable ?

Tourisme d'hiver et durabilité

15 Programme tyrolien pour les remontées mécaniques et les domaines skiables

Exemple livre blanc

15 Lötshental – absurde équipement d'un glacier

Exemple liste noire

16 Du village reculé des Alpes, au centre des nouvelles technologies

17 NENA : Un réseau d'entreprises durables

17 Premier Prix alpin allemand décerné au Prof. Klaus Töpfer

18 Convention alpine : des mesures concrètes en faveur du climat

19 Nouvelle direction pour le Secrétariat de la Convention alpine

20 Un nouveau visage pour la CIPRA

Vous trouverez une brochure sur la série de séminaires de « Avenir dans les Alpes » au milieu de cet Info (voir aussi en page 16)

Sports d'hiver : situation, tendances et solutions possibles

Les Alpes : des agrès ou de précieux paysages à préserver ?

Le ski va-t-il rester à la mode dans les Alpes ? Quels sont les investissements que peuvent encore se permettre les remontées mécaniques pour perdurer dans un contexte en constante évolution ? Quelles sont les conséquences négatives qui en découlent pour la nature et le paysage ? Quelles sont les marges de manœuvre actuelles et futures des organisations de protection des Alpes et des destinations de tourisme hivernal ?



© Sammlung Gesellschaft für ökologische Forschung

éloignées des champs de neige. Ces activités sont souvent moins chères que le plaisir procuré par les pistes et elles n'ont pas forcément lieu en montagne. Les prix augmentent notamment à cause de la construction et l'exploitation d'installations toujours plus sophistiquées. De nombreuses sociétés de remontées mécaniques souffrent donc de problèmes financiers.

La tendance à concentrer les investissements découle logiquement de la pression croissante des coûts. Elle conduit à l'abandon de certaines installations et à la fusion toujours plus fréquente d'entreprises de remontées mécaniques. Le groupe le plus connu des Alpes dans ce secteur d'activité est la Compagnie des Alpes (CDA) – active en France et dans les Alpes suisses occidentales – qui enregistre un chiffre d'affaires annuel d'environ 300 millions d'euros.

L'évolution du tourisme d'hiver prend de nombreux visages. L'un d'eux est l'augmentation du tourisme journalier, qui implique un volume de trafic élevé dû aux trajets individuels motorisés.

Pression des coûts et stagnation de la demande

Réd. Les stations de ski des Alpes sont soumises à la pression grandissante de la concurrence. Les courbes de croissance des remontées mécaniques et de l'hôtellerie commencent à stagner. Alors que de nombreuses entreprises de remontées mécaniques continuent à se développer, le nombre de skieurs et de skieuses augmente à peine. Cela s'explique notamment par l'évolution démographique de la plupart des pays alpins et par la modification des habitudes qui en découle en matière de loisirs. Les groupes cibles les plus jeunes, en particulier, préfèrent aujourd'hui des activités

Autre évolution préoccupante : l'augmentation du tourisme journalier, avec pour conséquence une augmentation du trafic individuel motorisé, les routes ayant été fortement développées. Ce développement a notamment assuré le succès des domaines skiables proches des centres urbains. Les villages situés le long des itinéraires d'accès souffrent toutefois de cet important volume de trafic. L'hôtellerie pâtit également de cette évolution car dans de nombreuses stations d'hiver, la clientèle d'habités est remplacée par un tourisme journalier qui crée une grande agitation.

Dans cette situation, les extensions et les nouveaux aménagements contribuent moins à augmenter le nombre d'amateurs de sports d'hiver qu'à accroître la concurrence et à aggraver les difficultés

économiques des stations. Néanmoins, plus de 100 projets d'infrastructures de sports d'hiver sont actuellement en discussion dans tout l'Arc alpin. Ils peuvent être classés comme suit :

- Projets d'équipement de sommets et de glaciers en haute altitude, offrant une grande sécurité d'enneigement ;
- Projets d'extension de petits domaines skiables dans des secteurs jusqu'alors inaccessibles ;

Des tendances toujours plus folles sur les pistes :

La soif d'expériences nouvelles touche également le ski. De ce fait, de nombreux événements sont organisés en haute montagne. Pour enregistrer des chiffres d'affaires satisfaisants même durant les périodes de faible fréquentation, les stations de ski organisent de grandes manifestations. Les concerts de rock, les cinémas en plein air et les compétitions de sports en vogue sont



© Sammlung Gesellschaft für ökologische Forschung

Depuis des années, le changement climatique est suspendu comme une épée de Damoclès au-dessus du tourisme basé sur le ski.

- Projets de fusion de domaines skiables en vue de constituer des régions entièrement dévolues à la pratique du ski, par l'équipement de vallées intermédiaires ;
- Projets de construction de nouvelles cabines et téléskis dans des régions encore non-équipées.

Toujours plus haut, toujours plus fou

La modification des conditions générales et les nouvelles tendances dans le tourisme de ski ont des conséquences négatives pour la nature et le paysage alpins.

Pression croissante en vue d'équiper des secteurs nouveaux :

En équipant des secteurs jusqu'alors préservés, on s'efforce d'accroître la sécurité d'enneigement et de créer des domaines skiables d'un seul tenant. Malgré leurs déclarations en faveur d'un développement durable, la plupart des pays alpins prévoient toujours l'octroi d'un soutien financier par l'Etat pour ce type de projets.

Progression de l'hiver artificiel :

Compte tenu des énormes investissements consentis par les stations de ski, elles ne peuvent pas courir le risque de manquer de neige. Le recours à l'enneigement artificiel se généralise (cf. p. 7). Plus récemment, on a commencé à recouvrir des glaciers avec des bâches synthétiques réfléchissantes afin d'empêcher leur fonte (cf. p. 8).

particulièrement appréciés et attirent des milliers de spectateurs et de spectatrices.

Besoin de surfaces toujours plus grandes :

Depuis les années 90, l'industrie du ski a lancé avec succès de nouvelles tendances, telles que le snowboard et le ski parabolique. Les besoins spécifiques des nouveaux groupes d'utilisateurs entraînent la création de pistes plus larges. En outre, le terrain doit être aplani à la pelleuse pour obtenir de bonnes pistes pour le ski parabolique. Quant au ski hors-piste, il pose des problèmes pour le gibier et le rajeunissement forestier.

Conséquences climatiques – bientôt des hivers sans neige ?

Depuis des années, le changement climatique est suspendu comme une épée de Damoclès au-dessus du tourisme basé sur le ski. L'achat d'équipements pour créer des « hivers artificiels » a été une conséquence directe de cette menace. Mais aujourd'hui, même les stations d'hiver commencent à s'intéresser davantage à la question du climat et recherchent des solutions constructives. Un certain nombre d'entre elles étudient les conséquences locales du changement climatique. Quelques stations pionnières ont commencé à lutter contre les causes du changement climatique.

Instrumentalisation de la montagne

Au fil du temps, les Alpes semblent se réduire progressivement à la fonction

Les stations de ski craignent de manquer de touristes. De grandes manifestations – concerts de rock ou cinémas en plein air – sont là pour y remédier. Les compétitions de sports en vogue, attirant des milliers de spectateurs, sont aussi très appréciées.



© Sammlung Gesellschaft für ökologische Forschung

On s'efforce de compenser le manque d'enneigement par la neige artificielle, avec des conséquences manifestement déplaisantes.



© OeAV/Fachabteilung Raumplanung-Naturschutz



© Hans-Peter Kriedl

Les activités de sports d'hiver détruisant la nature se heurtent à une résistance croissante dans les Alpes.

On est libre d'imaginer toutes sortes d'alternatives au ski.

d'agrs de plein air ou de décor pour événements et les intérêts écologiques sont laissés de côté. La nature intacte et les paysages culturels traditionnels, point fort des lieux touristiques alpins, sont gâchés par la construction d'infrastructures : les travaux laissent des cicatrices sur le terrain et la végétation alors que les infrastructures elles-mêmes dénaturent le paysage.

Protéger les Alpes et préserver le tourisme

Pourtant, il ne faut pas oublier que les domaines skiables et les remontées mécaniques font aujourd'hui partie des principaux secteurs économiques de l'espace alpin et que cela va probablement le rester. Dans les régions très touristiques, les organisations de protection des Alpes et les stations de ski doivent chercher ensemble des solutions d'avenir pour préserver les paysages alpins.

Face à cette situation, les organisations de protection des Alpes disposent de différentes marges de manœuvre et solutions :

Collaboration avec des stations de ski : Il existe des exemples de coopération réussie entre organisations de protection des Alpes et stations de ski/entreprises

de remontées mécaniques. Un nouveau programme dans le secteur des remontées mécaniques a ainsi été élaboré au Tyrol/A (voir p. 15). En Valais/CH, l'extension d'un domaine skiable a été planifiée par des communes, des organisations écologistes et des sociétés de remontées mécaniques. La Convention alpine a pris l'initiative de faire effectuer un audit des domaines skiables à l'échelle alpine.

Réclamer des règlements juridiques :

La demande et plus particulièrement la mise en œuvre de règlements juridiques pour la protection des Alpes fait contre-poids à la tendance actuelle à supprimer les acquis en matière de politique environnementale.

Epuiser les moyens légaux :

Le respect des conditions cadres sur le plan juridique doit être contrôlé. Partout où existent des moyens légaux comme les recours et les plaintes, il convient de les utiliser au mieux. En Suisse, il s'agit en particulier de défendre le droit de recours des associations de protection de l'environnement.

Résistance, communication et actions :

Le dernier instrument des organisations non-gouvernementales est la résistance, liée à des actions sur le terrain, ayant un impact sur le public. Des manifestations hautes en couleur ont précisément été organisées au cours des dernières années pour protester contre des extensions de domaines skiables.

Les destinations touristiques disposent d'alternatives suffisantes pour mettre en œuvre un tourisme durable. En France, par exemple, moins d'un tiers des touristes d'hiver font du ski. Il est donc logique de développer d'autres offres. Avec le recul du nombre de skieurs et de skieuses et le réchauffement climatique qui s'intensifie, les lieux touristiques qui pourront se maintenir et préserver leur marge de manœuvre sont ceux qui comprennent que la nature et le paysage sont leur meilleur atout et qui proposent en conséquence des alternatives au tourisme totalement voué au ski.

L'accord général sur le commerce des services, le GATS (General Agreement on Trade in Services), et la durabilité dans le tourisme d'hiver

Selon l'accord du GATS, en négociation depuis 2000, les pays membres de l'OMC doivent ouvrir leur marché de services sur le plan international et adapter leurs mesures nationales de façon à ne pas limiter plus que nécessaire l'accès au marché. Les prestataires étrangers sont assimilés aux prestataires nationaux.

Avec les obligations définies par le GATS dans le secteur du tourisme, les membres ouvrent leur marché aux investisseurs étrangers. Pour les communes de montagne dépendant du tourisme, il est vital de trouver des fonds pour leurs remontées mécaniques. Souvent, ce sont des entreprises étrangères qui les tirent d'embarras. Leur premier objectif est la rentabilité ; la protection de la nature et du paysage ainsi que l'autodétermination des communes importent peu. Les lieux touristiques risquent de devenir dépendants des entreprises internationales. Des directives pour la sauvegarde des paysages naturels peuvent être perçues comme un frein au commerce et donc négligées. Certains règlements peuvent être atténués. Les dispositions du GATS pourraient encore aggraver ce problème : si l'on fait certaines concessions à un investisseur étranger, cela risque de constituer un précédent.

Publication de la Déclaration de Berne sur « GATS, Tourismus und Umwelt » : à commander sur <http://www.evb.ch/p25011384.html> (de/fr).

L'enneigement artificiel et ses conséquences

Des canons à neige contre le réchauffement climatique

Plus de 90 % des grands domaines skiables des Alpes disposent d'installations d'enneigement artificiel. Dans certains pays, jusqu'à 68 % des pistes peuvent être enneigées. Auparavant, les canons à neige servaient à assurer un enneigement suffisant au bas de certaines pistes.

Aujourd'hui, on enneige des domaines skiables entiers et l'on aménage des installations dans des sites toujours plus élevés, très sensibles sur le plan écologique.

Réd. En 2004, la consommation annuelle d'eau pour les pistes des Alpes enneigées artificiellement (environ 95 millions de m³) équivalait à celle d'une ville de 1,5 million d'habitants. La consommation d'énergie correspondait à la consommation annuelle d'électricité de 130'000 ménages de quatre personnes. Si les nouveaux modèles de canons à neige sont plus performants sur le plan énergétique, on ne cesse d'en installer de nouveaux et leur durée de fonctionnement augmente. Au total, la quantité d'énergie utilisée est donc beaucoup plus élevée. Les installations d'enneigement consomment du courant au pire moment car les besoins en électricité sont généralement élevés en hiver. En outre, non seulement ces installations d'enneigement consomment beaucoup d'électricité, mais elles utilisent de l'eau qui pourrait servir à produire du courant à un moment de l'année où l'eau est rare.

Les additifs incorporés à l'eau permettent d'obtenir un enneigement à des températures auxquelles l'eau ne gèlerait pas sans principes actifs. Le SNOMAX est composé de bactéries inactivées (*Pseudomonas syringae*) et il permet la production de neige avec une moindre consommation d'eau et d'énergie. Il est donc volontiers qualifié d'« écologique ». Toutefois, le SNOMAX peut pénétrer dans des plantes blessées par le passage des skis ou par les arêtes acérées des noyaux de cristallisation des bactéries et supprimer leur protection naturelle contre le gel. Le recours à des sels minéraux pour le durcissement des pistes pose également problème. Ces sels minéraux peuvent influencer les milieux naturels existants par leur effet de fertilisation. On ne connaît pas l'impact à long terme de ces additifs sur l'être humain et l'environnement.

L'enneigement artificiel implique des investissements et des frais d'exploitation élevés. La répartition des coûts et les possibilités de subvention diffèrent beaucoup selon les lieux. D'une manière générale, il y a une pression toujours plus forte sur les pouvoirs publics pour qu'ils participent davantage au financement d'installations d'enneigement. En Bavière, le Landtag a levé en 2004 une interdiction de soutien public à ces installations. Il a indiqué dans le même temps que des fonds publics ne seraient pas disponibles dans un proche avenir. Cependant, l'octroi de 2,44 millions d'euros pour des installations d'enneigement était déjà évoqué un an plus tard.

Quand on descend une piste de neige artificielle, on ne songe guère que l'enneigement exige et représente une intervention considérable dans la nature. Les conséquences écologiques concernent les secteurs suivants :

Sol : Selon l'altitude, il faut entre plusieurs décennies et plusieurs siècles pour que le sol et la végétation se rétablissent de l'intervention des machines de chantier. La neige artificielle est néfaste pour le sol car elle est quatre fois plus lourde que la véritable neige, elle présente une moindre capacité d'isolation thermique et elle prend deux fois plus de temps pour fondre.

Flore : L'eau résultant de la fonte est plus riche en éléments nutritifs et elle produit l'effet d'un engrais. En étudiant douze domaines skiables, on a trouvé 11 % d'espèces végétales en moins sur les pistes que dans les environs.

Faune : En hiver, les animaux ont besoin de se reposer et d'économiser leur énergie. Or, ils sont dérangés par les installations d'enneigement. Oiseau, lièvre, chamois et cerf évitent les secteurs d'enneigement. Les bassins d'accumu-

lation pour l'eau peuvent être des pièges à amphibiens en raison de leur niveau d'eau variable.

Régime des eaux : L'enneigement artificiel nécessite le prélèvement de grandes quantités d'eau dans des torrents à une époque où leur niveau d'eau est faible. Les débits résiduels exigés par la loi ne sont pas toujours respectés. L'enneigement implique le risque d'une pollution sur de grandes surfaces, qui pourrait aussi contaminer les eaux souterraines. L'écoulement accru de l'eau de fonte sur les pistes enneigées peut entraîner de l'érosion, un engorgement du sol et un risque de glissements de terrain. Les modifications du régime des eaux détruisent rapidement les écosystèmes sensibles.

L'équipement généralisé en canons à neige semble absurde dans le contexte du réchauffement climatique. Le manque de neige, principalement causé par le gaspillage d'énergie, est compensé par un autre gaspillage d'énergie : un véritable cercle vicieux.

Au lieu de réclamer des canons de neige toujours plus modernes, les stations d'hiver des Alpes ont tout intérêt à s'adapter aux hivers moins enneigés.



La neige artificielle semble pure, mais elle comporte des dangers pour le sol, la flore, la faune et le régime des eaux.

Un « pansement » sur les glaciers

La canicule de l'été 2003 a fait déborder les bassins de retenue de l'eau de fonte et les premiers à (ré)agir furent les Autrichiens. En effet, des membres d'un groupe de travail tyrolien ont recouvert alors pour la première fois 10% de leurs surfaces de piste avec un film synthétique pour préserver le glacier sur 1,5 m d'épaisseur.



© Bildarchiv Andermatt Gotthard Sportbahnen AG

Toute une piste du glacier du Gurschen est recouverte pendant l'été. C'est là une façon de protéger la piste, mais pas le glacier.

Réd. Cette technique de protection est aussi utilisée en Suisse. Les collaborateurs de la Weisse Arena, aux Grisons, ont recouvert pendant l'été une partie escarpée au départ de la station amont et tout un halfpipe avec une bâche en textile non-tissé de la maison Landolt AG.

D'autres régions touristiques des Alpes s'efforcent également de préserver leurs restes de neige et de glacier pour les touristes. Ils utiliseraient même volontiers ces bâches comme supports publicitaires.

On emploie généralement du textile non-tissé pour recouvrir les glaciers. Alors que les films synthétiques sont absolument étanches, les textiles non-tissés à deux couches sont « respirants » et aident à la perméabilité à l'eau. Ils protègent du rayonnement thermique et des rayons UV et empêchent ainsi la fonte de la neige et des glaciers. Les bâches pèsent

320 grammes par mètre carré et sont livrées en 5 m de large et 150 m de long. Elles sont ensuite soudées pour former des surfaces de couverture pouvant atteindre jusqu'à 100'000 m².

Pour les organisations de protection de l'environnement, ce n'est toutefois pas une solution. La politique du « pansement » ne permet pas de régler le problème de la fonte des glaciers et de trop nombreuses questions sont encore sans réponse : Qu'en est-il de l'autorisation de construire dans les régions de montagne très bien desservies ou peu équipées ? Quel est l'impact au niveau paysager ? Comment réagissent la flore et la faune du glacier qui sont recouvertes ? Et pendant combien de temps les exploitants de remontées mécaniques pourront-ils encore cacher le changement climatique sous des bâches ?

Très controversé : l'héiski dans les Alpes

On associe généralement la pratique du ski héliporté aux immenses étendues des montagnes canadiennes. Mais le ski héliporté est aussi pratiqué dans les Alpes, où il donne fréquemment lieu à de violentes controverses.

Réd. L'héiski dans les Alpes est un thème sensible : les Alpes sont déjà suréquipées de remontées mécaniques et l'utilisation d'hélicoptères bruyants contribue à mettre à mal ce milieu naturel. C'est pourquoi le ski héliporté a été interdit en Allemagne, en France et dans certaines régions d'Autriche. En Italie, sa pratique se poursuit plus ou moins intensément dans certaines provinces. En Suisse, il existe tout un réseau d'offres qui permettent de profiter de descentes dans la poudreuse sans avoir à se coltiner une pénible ascension.

On ne peut plus imaginer se passer des hélicoptères dans les Alpes : ils sauvent des vies grâce au service de secours en montagne et permettent d'amener provisions et matériel à de nombreux refuges.

L'utilisation de l'hélicoptère pour permettre aux amateurs de poudreuse d'atteindre des versants qui ne sont pas équipés ne représente certes que 2 % environ des mouvements aériens dans l'espace alpin, mais chaque intrusion dans des régions de montagne préservées constitue un dérangement pour les animaux sauvages qui y vivent.

Du point de vue de l'éthique sportive, le ski héliporté est un luxe condamnable qui porte atteinte à l'existence de nombreux êtres vivants. Les vols héliportés sont tout de même au nombre de 15'000 par année en Suisse.

La Suisse possède plus de 42 places d'atterrissage en montagne à des fins touristiques, dont 32 utilisées pour l'héiski. La moitié de ces altisurfaces se trouve à l'intérieur ou à proximité immé-

diante de sites protégés d'importance nationale, c'est pourquoi le ski héliporté suscite régulièrement des controverses en Suisse. A cela s'ajoute un nombre élevé de vols héliportés illégaux dans tout l'espace alpin.

L'Office fédéral suisse de l'aviation civile a présenté à la fin de l'été un projet de réexamen des places d'atterrissage touristiques en montagne. Ce projet est violemment critiqué par les milieux de protection de la nature car il ne résout pas les conflits actuels entre protection et utilisation. L'objectif devrait être de réduire l'accès à la haute montagne aux interventions nécessaires pour le sauvetage et aux activités économiques indispensables et de sauvegarder les régions de montagne encore intactes.

Dans les coulisses des domaines skiables alpins

Voyager de façon écologique dans les Alpes hivernales

Les Alpes sont un lieu de détente très apprécié, été comme hiver, mais aussi un espace particulièrement sensible sur le plan écologique. L'augmentation du trafic routier entraîne des nuisances considérables – par les gaz d'échappement, le bruit et l'utilisation du sol – ce qui se répercute négativement sur l'environnement et la qualité des vacances.

En Autriche, 30% des émissions de CO₂ provenaient déjà du secteur des transports en 2003, et ce pourcentage a tendance à augmenter. Aucune donnée précise n'est disponible sur le trafic lié aux activités de loisirs hivernales dans l'espace alpin. D'une manière générale, on peut retenir que plus de 50% des kilomètres-voyageurs sont dus au trafic de loisirs – et cette tendance est à la hausse. Les week-ends, ce pourcentage est naturellement beaucoup plus élevé. A l'échelle européenne, 38% du trafic international pour les vacances est imputé au trafic automobile, 42% au trafic aérien, mais seulement 20% au train et au bus.

Pour réduire les impacts négatifs des transports dans les Alpes, il faut mettre en œuvre des solutions en faveur d'un déplacement écologique sur place en créant des offres écologiques de mobilité couvrant la totalité des régions touristiques. Les prestataires dans le domaine des transports, comme les compagnies ferroviaires et les bus, doivent assurer une excellente qualité de service (le moins de transferts possible, confort élevé, service de bagages, compartiments de jeu pour les enfants, offre gastronomique qualitative...). Les organisateurs de voyages doivent mettre sur le marché des offres qui intègrent la mobilité douce et les destinations doivent garantir une mobilité douce régionale. Les conseils et l'information des voyageurs privilégiant la mobilité douce revêtent une importance particulière.

Ces exigences ne sont pas fondamentalement différentes selon les saisons. En hiver, il est peut-être même plus facile de motiver le/la touriste à renoncer à sa voiture : le déplacement en voiture sur des routes hivernales peut être pénible et, sur le lieu de vacances, il ou elle n'a généralement besoin que du bus navette pour les skieurs. En principe, cela concerne tant les vacanciers que les hôtes journaliers. On sait par expérience qu'il est plus facile d'assurer aux hôtes hivernaux une offre adéquate de mobilité sur place, qu'aux visiteurs estivaux. Ceux-ci ont besoin d'une offre plus différenciée pour leurs besoins en mobilité. Pour proposer des solutions, trois ministères autrichiens (le Ministère de l'environnement (BMLFUW) ; celui des transports (BMVIT) et celui de l'économie (BMWA)) ont lancé plusieurs projets réussis : le projet modèle autrichien « Mobilité douce – tourisme sans voiture » et les projets de l'UE dans l'espace alpin : Alps Mobility, Alps Mobility II – Alpine Pearls, Alpine Awareness et MOBILALP.

Werfenweng/A:

En coopération avec la commune de Werfenweng, les Chemins de fer autrichiens ÖBB ont développé le « billet perles des Alpes ». Cette carte permet aux hôtes d'utiliser pendant

sept jours sans restriction tout le réseau des ÖBB ainsi que l'ensemble des bus postaux au départ de toutes les localités autrichiennes. Le trajet avec le bus navette de Werfenweng depuis Bischofshofen est inclus. La mobilité à Werfenweng est assurée par des bus roulant au gaz pour les skieurs, le taxi collectif sur appel « Elois », des calèches et une voiture hybride. Du matériel de ski de fond gratuit, des offres de randonnée et de nombreuses autres prestations avantageuses sont également proposées.

Neukirchen/A:

A partir de cet hiver, le train Schnee-Express relie 15 villes allemandes à la commune de Neukirchen am Großvenediger (à partir de EUR 38,- par voyage). Un service de navette amène les hôtes à leur logement depuis les gares de Wörgl, Kitzbühel, Zell am See et Mittersill.

Styrie/A:

Dans la « région Xeismobil » en Styrie, les régions d'Eisenerzer Ramsau et de Hall-Admont, connues pour leurs pistes de fond, offrent une arrivée confortable avec les transports publics (trains, bus et bus sur appel) à un tarif de groupe favorable avec des arrêts aux départs des pistes.

Dr. Veronika Holzer, Ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et des eaux

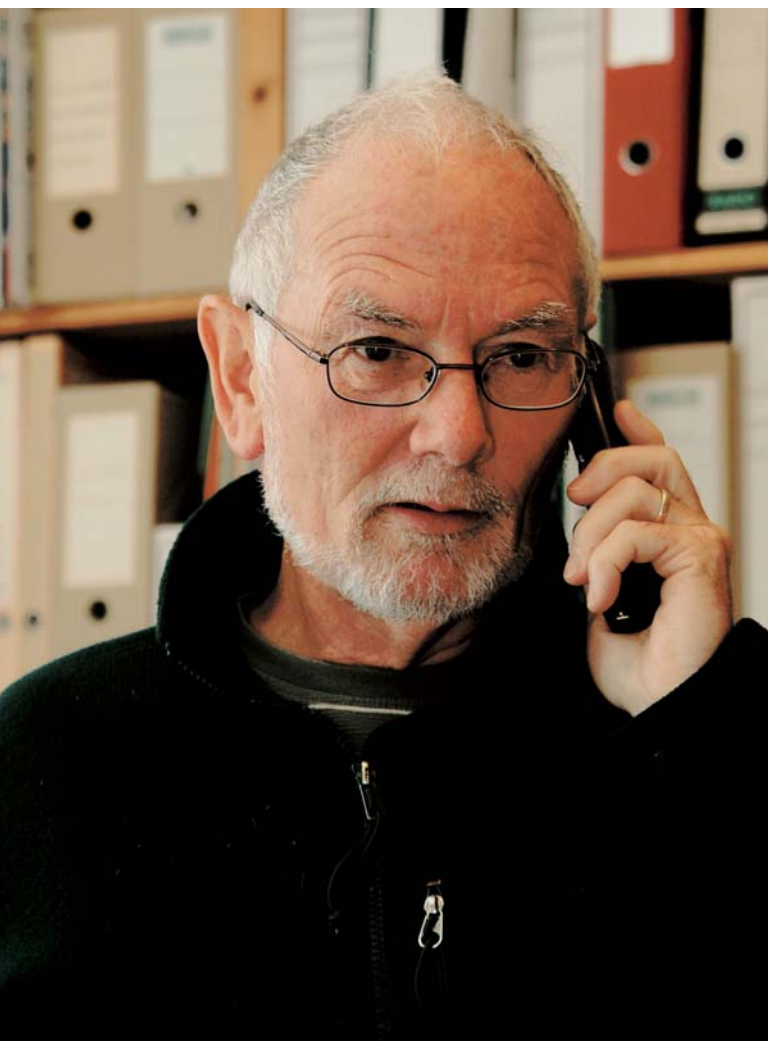


Werfenweng/A se profile comme la station de « vacances sans voiture ». Se rendre ici avec les transports publics n'a rien de compliqué : un service de navette a été mis sur pied entre la gare de Bischofshofen et Werfenweng et les touristes disposent d'une vaste offre de transports sur place.

Portrait : Christian Geiger

La durabilité, un glaçage sur le gâteau ?

Depuis 23 ans, Christian Geiger est directeur de Pro Natura Grisons. Pour la CIPRA, il a évoqué les années passées, mais aussi l'avenir, sans se limiter à son strict domaine d'activité.



© Franz Barmet

Christian Geiger est né à Coire, dans le canton des Grisons, il y a 61 ans. Ce biologiste est à la tête de Pro Natura Grisons depuis déjà 23 ans. Grand connaisseur de son canton, il s'engage depuis des années à tous les niveaux de la protection des Alpes.

Environnement, durabilité, climat : est-ce que les remontées mécaniques continuent à ne rien comprendre à ces domaines ?

Les remontées mécaniques sont axées sur la croissance et/ou se battent pour survivre. Il y a là peu de place pour la sensibilité à l'égard de l'environnement. Et quand j'entends des mots comme « durabilité » ou même « durabilité intégrée », je suis alerté.

Pourquoi ?

La notion de durabilité, portée aux nues dans les années 90, me fait l'effet d'un glaçage sur le gâteau. Un glaçage qui doit cacher des interventions douteuses sur le plan écologique.

Est-ce que cela s'applique à tous les secteurs et à tous les prestataires touristiques ?

Non, on ne peut pas mettre tout le monde dans le même panier. L'organisation faîtière grisonne dans le domaine du tourisme Graubünden Ferien / Grisons vacances (GRF) a fait un travail très positif. Avec son programme « Klein und Fein » (petit et délicat), mais aussi avec d'autres activités, l'équipe du directeur de GRF, Olivier Federspiel, s'est aussi attachée à promouvoir, à côté des grandes stations, les petites destinations touristiques proches de la nature, avec une économie traditionnelle à échelle humaine.

Vous parlez au passé...

Oui, parce qu'on est justement en train de licencier le directeur de GRF et d'introduire une gestion à nouveau axée sur les grands centres touristiques.

Où situez-vous les problèmes principaux de l'environnement alpin ?

Dans le comportement des gens durant leurs loisirs et dans cette espèce de « course à l'armement » des stations : des remontées mécaniques et des installations toujours plus nombreuses et plus performantes. Il y a également une tendance des domaines skiables à fusionner, ce qui porte atteinte à des vallées et à des montagnes restées préservées jusqu'ici. L'exemple le plus récent est le projet de réunion d'Arosa et de Lenzerheide par l'Urdental. On peut encore citer la fusion Diavolezza-Lagalp.

Mais il y a quand même des lois d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement...

... et il y a aussi des dérogations et des autorisations spéciales. Construire en dehors de la zone à bâtir ? Pas de problème, adaptons simplement le règlement des constructions et le plan de zonage. Les vallées principales des régions de montagne

présentent déjà une implantation anarchique des constructions semblable à celle du Plateau. Et par « nécessité économique », on souhaite maintenant transformer les alpages en stations. De manière durable, naturellement. Et si le droit de recours des associations devait encore être supprimé, alors bonne nuit... !

Les opposants au droit de recours des associations...

... n'en ont pas contre les associations, en fait. Il s'agit purement et simplement d'atténuer voire de supprimer les normes environnementales. Et si cela arrive, nous ne pourrions plus attirer l'attention sur les intérêts de la nature qu'en faisant du chahut.

« Les sons plus doux font également partie des Alpes. »

Les associations comme Pro Natura Grisons peuvent-elles concrètement faire bouger les choses ?

Oui, malgré tout. Au cours des dix dernières années, on est parvenu à combiner confrontation et dialogue. Cela n'a pas empêché l'agrandissement des sites dévolus à la pratique des sports de neige, l'aménagement de nouvelles pistes et de nouveaux barrages. Mais cela a amélioré la qualité des installations sur le plan de la nature et de l'environnement. Un suivi environnemental des projets de remontées mécaniques est aujourd'hui devenu pratique courante, ce qui permet de minimiser les interventions lors de la procédure de construction.

Avez-vous des exemples à nous donner ?

Oui. Le meilleur exemple est celui des championnats du monde de ski alpin 2003 à St. Moritz. Dans le cadre de ce projet, la piste de ski de fond initialement prévue à travers le marais de Stazwald a été déplacée. Des marais ont été revalorisés et la région située entre le lac de St. Moritz et le Piz Rosatsch a été nommée réserve naturelle et paysagère. Mais les organisateurs des championnats ont aussi été gagnants : nos oppositions et nos propositions d'amélioration constructives ont permis de réduire les interventions et donc d'économiser de l'argent.

Est-ce que les habitant-e-s de St. Moritz voient cela de manière aussi positive ?

Je pense que oui. Nous avons aussi présenté nos expériences à la FIS. On s'est déjà adressé à nous en prévision de la candidature aux championnats du monde 2013.

On peut donc constater que les exploitants de remontées mécaniques prennent toujours plus en compte l'aspect environnemental ?

Oui, c'est vrai. Diverses autorités ou entreprises viennent nous voir avec des projets et veulent collaborer avec nous dès le début. Ainsi la « Weisse Arena » ou les remontées mécaniques de Samnaun.

Beaucoup de remontées mécaniques suisses se débattent avec de graves problèmes financiers et font appel aux deniers publics pour assurer la remise en état de leurs installations.

Cela se fait souvent sous le prétexte que les remontées mécaniques sont le moteur économique d'une vallée ou d'une région. C'est une vue à court terme. Il faut laisser tomber les remontées qui ne sont pas rentables. C'est aussi l'opinion des spécialistes du tourisme dans les universités. Dans le contexte global et avec des billets d'avion pour Majorque à 50 euros, les remontées mécaniques déficitaires sont un tonneau sans fond. Lorsqu'elles finissent par faire faillite, les bailleurs de fonds sombrent avec elles.

Quel est le rôle de la politique dans le tourisme ?

Malheureusement, l'environnement – au contraire de ce qui était le cas dans les années 70 et 80 – ne préoccupe plus grand monde. Dans les Grisons, nous n'avons même plus de parti écologiste.

Vous êtes maintenant directeur de Pro Natura depuis 23 ans. A quoi ressembleront les Alpes dans 23 ans ?

Si je considère le passé, je ne suis pas très optimiste pour l'avenir. Depuis toujours, l'Arc alpin a été exploité et souvent sans états d'âme. Que l'on pense au déboisement, à l'industrie minière et au pâturage excessif. On en connaît les conséquences : érosion, laves torrentielles, avalanches. Aujourd'hui, il se passe la même chose : nous adaptons le paysage et la nature à nos « besoins » momentanés en un temps record, à grand renfort de machines et en utilisant une énorme quantité d'énergie. On promeut les grandes destinations alors que l'enfrichement menace les régions périphériques et les paysages culturels traditionnels.

Que reste-t-il à faire ?

S'abstenir et entretenir. Ce n'est pas là un programme populaire, je sais. Mais si nous voulons sauvegarder les Alpes pour les générations futures – pour les êtres humains, pour les plantes et les animaux – on ne peut pas continuer dans la même direction. Nous devons réapprendre à écouter la nature. Les sons plus doux font également partie des Alpes.

L'entretien a été mené par le journaliste Franz Bamert

© Christian Geiger



Les domaines skiables d'Arosa et de Lenzerheide doivent être reliés par un téléphérique qui traverse tout l'Urdental.

Stratégies et alternatives pour le tourisme d'hiver

Quel avenir pour les stations de sports d'hiver dans les Alpes ?

Le protocole d'application « Tourisme » réclame pour les Alpes une offre diversifiée intégrant le tourisme et l'économie. Au contraire de cet objectif, les grands investissements publics privilégient l'intensité, la spécialisation et la concentration de l'offre. Mais le changement climatique remet ces investissements en question.

Les sports de neige constituent une composante essentielle du tourisme dans les Alpes ; cela restera le cas dans le futur bien que le marché n'offre pas de signes d'une augmentation de la demande dans ce secteur. La récurrence épisodique des anomalies climatiques, non prévisibles à court terme, a entraîné une grande incertitude

chez les acteurs et actrices du ski-business au cours de ces dernières années. Le ski d'été est certainement le secteur d'activité qui en a le plus souffert : il a presque entièrement disparu dans les Alpes du Sud avec le recul des glaciers, la nécessité de démonter les infrastructures construites sur le permafrost et les modifications morphologiques affectant la surface des glaciers.

Dans le principal secteur économique, le ski d'hiver, les stations touristiques ont élaboré trois différentes stratégies pour combattre cette évolution.

La **stratégie technologique** qui s'est imposée presque partout aujourd'hui est l'enneigement artificiel. Ce type de riposte entraîne une forte augmentation des impacts sur l'environnement : outre des besoins élevés en énergie et en eau liés à la production de neige artificielle, la création d'une couverture neigeuse homogène et la nécessité de sécuriser les pistes même lorsque la couverture neigeuse est fine, imposent des exigences considérables en matière d'aplanissement des pistes, si bien que la construction de nouvelles pistes nécessite un investissement considérable en temps et en argent pour aplanir et déplacer des milliers de mètres cubes de terrain et de rochers. En outre, de vastes travaux d'excavation sont nécessaires pour poser des conduites d'eau et construire des bassins d'accumulation qui entraînent de sévères altérations de l'environnement alpin. Par ailleurs, durant les hivers doux, toutes ces mesures techniques sont inefficaces, puisque la production de neige artificielle exige des températures assez basses pour permettre la formation de glace. (Cf. p. 7)

En revanche, la **stratégie d'adaptation** prévoit le déplacement des installations à plus haute altitude. Ces déplacements

sont extrêmement onéreux et ils drainent des fonds qui pourraient être utilisés autrement pour le développement régional. Ces mesures sont souvent intégrées dans de grands projets de développement des domaines skiables et prévoient la fusion de plusieurs domaines, avec une forte augmentation des impacts généraux sur les milieux sensibles de haute montagne. Un grand nombre de ces interventions dans les Alpes italiennes, par exemple, sont en conflit avec les espaces protégés : des projets d'extension de domaines skiables touchent le parc national du Stelvio, les deux parcs régionaux de l'Adamello et de nombreux sites Natura 2000.

La **stratégie multifonctionnelle** est celle qui produit les effets les plus positifs et le moins d'incidences sur l'environnement. On s'efforce ici de diversifier au maximum les activités proposées (randonnées, bains thermaux, wellness, sentiers thématiques culinaires et culturels, animations pour les enfants, etc.), ce qui offre de nombreux avantages, notamment la prolongation du séjour et la possibilité pour les hôtes de vivre une véritable « expérience » touristique qui ne se limite pas au seul forfait des sports d'hiver. Cette solution permet en outre d'inclure dans l'économie touristique de nombreuses autres entreprises de production et de services (agriculture, artisanat, producteurs de denrées alimentaires, culture). Ces entreprises n'ont pas forcément leur siège dans la station touristique elle-même et elles peuvent être réparties dans toute la région. Plusieurs dispositions légales vont dans ce sens en Italie, en introduisant la notion de « système touristique », une forme structurée de collaboration entre différents lieux et types d'acteurs économiques.

*Damiano Di Simine
Président de CIPRA Italie*



© CIPRA Italie



© Archiv Nationalpark Gesäuse

Des téléskis ont été fermés au cours de ces dernières années. Les exploitants de remontées mécaniques se risquent néanmoins à investir dans des installations à plus haute altitude.

Une offre variée d'activités hivernales alternatives apporte de nombreux avantages à une région.

Regarder au-delà des Alpes

Les nouveaux gisements d'or blanc

Alors que les stations de ski alpines investissent des sommes importantes dans une concurrence féroce pour capter un public en diminution, de nouveaux gisements sont activement prospectés dans d'autres parties d'Europe...

Face à la perspective de difficultés économiques pour de nombreux domaines skiables des Alpes, notamment en conséquence du réchauffement climatique global, les opérateurs touristiques et les aménageurs se tournent de plus en plus vers des pays où le bas coût de la main d'œuvre va leur permettre de proposer une offre compétitive, malgré les frais de déplacement. C'est ainsi que l'Europe de l'Est est vue de plus en plus comme le nouvel eldorado des sports d'hiver. Mais les pays des Balkans, la Turquie, le Caucase, la région Hindu Kush Himal et la Chine sont aussi concernés par ce mouvement. Quelques exemples illustrent bien ces tendances.

Bulgarie : place à la spéculation immobilière

Après l'extension illégale de la station de Bansko au détriment du Parc naturel du Pirin, dénoncée en son temps par l'organisation environnementaliste bulgare Za Zemiata, et suivant une logique économique déjà à l'œuvre en Europe occidentale, les stations bulgares sont entrées dans une phase d'extension immobilière intense. Cette année, plus de 2000 lits touristiques ont été créés à Bansko, 3000 à Razlog, 2500 à Chepelare. Quant à la station de Borovets, qui souhaite organiser les Jeux Olympiques d'hiver en 2014, elle vient de mettre en service une nouvelle piste de 10 km de long et prévoit de doubler sa capacité d'accueil d'ici l'an prochain. Les principaux investisseurs sont les Britanniques, attirés par le prix, pour eux très bas, de l'immobilier bulgare.

Turquie : de futurs canons à neige

Du côté du voisin turc, la situation est assez similaire. De nombreux développements de stations sont en cours. Après l'arasement du Mont Tahtali, pour faire place à une gare de téléphérique et un nouveau restaurant d'altitude, c'est la

station d'Ilgaz Dagi qui est en plein développement. Quant à Sari Alan, ce devrait devenir la première destination de sports d'hiver en Turquie. Outre le fait que la plupart de ces stations se situe en bordure ou dans l'enceinte de Parcs nationaux, sur lesquels leur impact ne sera pas négligeable, ce sont toutes des implantations de basse altitude (aucune n'est située à plus de 2300 m). Ce qui signifie, réchauffement climatique aidant, le risque d'y voir fleurir à court terme, des installations de production de neige artificielle.

Azerbaïdjan : recyclage de vieilles recettes

Dans ce pays du Caucase, il n'existe actuellement aucune station de ski mécanisée. C'est encore, mais pour peu de temps, un petit paradis de l'écotourisme. Las, les autorités ont écouté les sirènes de la « modernité ». Elles ont, en effet, confié à une compagnie française le soin de construire, à Laza, une grande station de ski intégrée, selon un modèle lar-

gement utilisé en France dans les années 1970, aujourd'hui remis en question. Alors que le pays s'engage en faveur d'un tourisme doux et de la création de grands espaces protégés, on peut s'interroger sur le choix de créer une station de ski mécanisé; une raison avancée par les autorités serait que les populations locales seront alors moins dépendantes de la consommation de ressources locales. Le paysage, l'eau, l'énergie ne semblent pas être considérées comme des ressources locales à prendre en considération.

Ces quelques exemples montrent qu'il est grand temps, ailleurs que dans les Alpes, de mettre en place des textes analogues à la Convention alpine, capables de réguler cette expansion sans frein de domaines skiables au détriment de ce qui reste d'espaces naturels.

Hugues Thiebault, General Secretary Mountain Wilderness International



Tourisme d'hiver et durabilité

Tourisme de ski : quelles pistes pour le rendre plus durable ?

Peut-on imaginer un tourisme de ski durable, et comment? Cette question est encore trop confidentielle, sujette à polémique et les réponses concrètes ne sont pas évidentes. Pourtant il y a urgence.

A l'heure actuelle, des premiers indicateurs laissent croire qu'une partie de la clientèle et des acteurs du tourisme, dont les élus locaux, est de plus en plus sensible aux questions environnementales telles que la qualité des paysages, la gestion des déchets, etc. Face à ces attentes nouvelles, des stations de ski ou communes de montagne cherchent des solutions à des problèmes sectoriels. Mais une approche plus globale est nécessaire. A cet égard, un cruel manque d'expertise et de débat se fait sentir, car cerner la durabilité dans le domaine du tourisme de ski apparaît difficile tant les points de vue et les représentations sont multiples.

Tourisme de ski durable : des mesures sectorielles

De premiers efforts sectoriels sont réalisés pour prendre en compte les critères du développement durable dans le tourisme de ski. Par exemple, certaines stations, telles que en France, Montgenèvre, Meribel ou encore Avoriaz, s'intéressent au mode de gestion de leurs domaines skiables par le biais de démarches d'audit et de certification de la qualité. Quant aux stations membres de Perles des Alpes, dont Les Gets/F, Werfenweng/A, Arosa/CH et les stations de la région de Rosengarten-Latemar/I, elles cherchent à réduire l'impact environnemental lié aux déplacements des touristes. Par ailleurs, les responsables du tourisme hivernal ont enfin pris la mesure des problèmes sociaux et, par exemple, la question des conditions de vie et de logements des salariés saisonniers est de mieux en mieux traitée. Certaines communes, telles que celles de la région de St. Moritz/CH ou Crans Montana/CH prennent des mesures pour limiter la forte pression foncière

et réduire le déséquilibre entre résidences secondaires et résidences principales.

On ne peut qu'être satisfait de ces premiers pas vers une montée en qualité des domaines skiables. Par ce biais, les questions environnementales trouvent ici et là des solutions. Mais cette approche sectorielle est loin de résoudre la globalité des problèmes et des contradictions fortes persistent.

L'urgence d'une réflexion globale

Le modèle de développement touristique hivernal adopté aujourd'hui nécessite des investissements lourds et de plus en plus coûteux ; les remontées mécaniques sont encore au cœur du système et, dans un climat de vive concurrence, la course aux équipements et à l'urbanisation fait rage. Cette course est exacerbée par l'émergence d'une offre nouvelle issue de pays entrés récemment dans la course : Andorre, les pays de l'Est par exemple se sont équipés récemment ; sur un marché contraint et limité, les pressions s'intensifient et le mouvement va s'amplifier. Ainsi, la consommation de ressources naturelles, l'eau, la terre, l'énergie... est difficilement contenue.

Dans ce contexte, la création d'un label de durabilité est-elle réaliste et suffisante ? Ne faut-il pas plutôt faire pression pour que s'engage au sein des différents échelons des institutions politiques, des réflexions sur l'impact global de notre modèle de développement dans les domaines de l'équipement, de l'urbanisation, des disponibilités foncières et de la nécessaire constitution de réserves foncières ? Aux côtés des stations de ski, ce sont également l'équivalent français des régions et des départements qui doivent s'engager politiquement pour faire la synthèse des évolutions, donner un nouveau sens au développement touristique et déboucher sur des solutions concrètes dans le sens d'une meilleure durabilité. Les départements de l'Isère et de la Haute-Savoie avancent dans cette direction en proposant aux stations de signer et de cofinancer des contrats pour le développement d'activités touristiques alternatives au tout ski.

Cette réflexion plus globale, encore balbutiante, permettrait d'accorder davantage d'importance à la recherche et la mise en œuvre nécessaires de véritables alternatives au tout ski, de faire connaître ces alternatives et de ne pas laisser en marge les expérimentations dans ce domaine. Au-delà des bonnes intentions, une telle démarche exige que les pouvoirs publics y investissent des moyens conséquents.

Françoise Gerbaux, Chercheuse CNRS, Alain Boulogne, MITRA (Mission d'Ingénierie, Touristique, Rhône-Alpes)



© Sammlung Gesellschaft für ökologische Forschung

L'avenir du tourisme basé sur le ski semble aléatoire. Il devient d'autant plus important de regarder au-delà de son horizon limité et de réfléchir à des alternatives.

Exemple livre blanc

Programme tyrolien des remontées mécaniques et domaines skiables

Progrès pour un aménagement équilibré du territoire alpin

En 1992, les plans de développement des remontées mécaniques au Tyrol ont été fixés par écrit dans trois « Principes de développement des remontées mécaniques dans le land du Tyrol ». Ils reposaient sur un « gentlemen's agreement » entre remontées mécaniques et gouvernement tyrolien. Les projets ont plutôt été choisis en fonction de relations politiques régionales qu'en fonction de critères techniques. Les « Principes » n'avaient pas de caractère juridiquement contraignant.

Au début du nouveau millénaire, le secteur des remontées mécaniques ne voulait plus s'en tenir à ces principes. De son côté, le gouvernement tyrolien s'est attaqué à l'élaboration d'un programme intégral d'amé-

nagement du territoire qui établit le contexte général d'un aménagement du territoire alpin durable, dans lequel tous les aspects d'utilisation et de protection soient pris en compte de manière équilibrée. Ce « Programme des remontées mécaniques et domaines skiables du Tyrol » adopté par le gouvernement le 11 janvier 2005 tient compte de cette exigence. La possibilité de suivi de l'application des règlements qui y sont adoptés, le caractère contraignant et l'obligation d'évaluation font de ce programme un instrument efficace pour le développement du land pour une période de dix ans. Le Tyrol y reconnaît l'importance particulière de la Convention alpine pour le développement durable

des régions alpines et garantit la mise en œuvre des obligations qui en découlent. Les éléments centraux de ce programme sont d'une part des principes généraux comme l'interdiction d'effectuer de nouveaux aménagements et des critères clairs pour l'évaluation de projets concrets d'extension. D'autre part, ce programme assure une harmonisation – sur le plan de la politique d'aménagement du territoire – de l'aménagement d'équipements alpins avec le développement régional, le développement de l'habitat et des transports. Le programme possède un caractère modèle pour les länder autrichiens.

(www.tirol.gv.at/raumordnung)

Peter Hasslacher, ÖAV

Convention alpine, protocole Tourisme, Art. 12, Al. 1

Les parties contractantes conviennent, dans le cadre des procédures nationales d'autorisation des remontées mécaniques, de mettre en œuvre, au-delà des exigences économiques et de la sécurité, une politique répondant aux exigences écologiques et paysagères.

Exemple liste noire

Lötschental – absurde équipement d'un glacier

En 2003, un nouveau téléphérique a été construit sur le glacier du Milibach, dans le Lötschental/CH, ce qui a permis d'agrandir un domaine skiable à plus de 3000 mètres d'altitude.

Réd. Pour motiver ces aménagements, les responsables régionaux ont mis en avant des arguments économiques, et notamment la création d'emplois dans le petit Lötschental. L'opposition des milieux de protection de la nature qui objectaient que ce glacier, orienté au Sud, allait fondre toujours plus rapidement, n'a pas été entendue. Le fait que la station supérieure du téléphérique allait se trouver en bordure de la région Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn, inscrite au patrimoine naturel mondial de l'UNESCO, n'a eu aucune influence sur la décision.

Un an après l'inauguration du téléphé-

rique, raison est déjà donnée aux opposants au projet : la saison de ski n'a pas pu commencer dans les délais prévus en raison du manque de neige sur le glacier. On projette maintenant de protéger le glacier avec des bâches pour éviter qu'il fonde.

Les glaciers des Alpes ont perdu la moitié de leur surface depuis 1850. Les glaciologues estiment que 80 % des glaciers vont fondre au cours des 40 prochaines années. Selon les scénarii les plus pessimistes, on doit même s'attendre à ce que les glaciers disparaissent entièrement.



© <http://mypage.bluewin.ch/matrice>

Le glacier de Milibach fond sous l'effet du réchauffement. Il a néanmoins été équipé de remontées mécaniques pour les skieurs.

Une série de séminaires internationaux organisés par la CIPRA

Du village reculé des Alpes, au centre des nouvelles technologies

Les agglomérations des Alpes s'étendent sans limites tandis que les régions désavantagées sombrent dans un oubli grandissant. Plutôt que de se lamenter sur le triste sort de ces dernières, la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA invite les actrices et acteurs régionaux à transmettre leurs savoirs et à tirer profit des expériences faites par d'autres personnes.



© CIPRA Allemagne



© CIPRA Internationale

Des excursions sont prévues pour chaque séminaire et permettent de nouer de nouveaux contacts et de créer des réseaux.

L'échange de savoirs à l'intérieur des Alpes, mais aussi avec d'autres régions de montagne, est l'un des objectifs de « Avenir dans les Alpes ».

Quel est le secret du succès du Polo Poschiavo, qui a fait d'un village reculé des Alpes un centre de compétence en technologie de l'information et de la communication (TIC)? Comment maintenir et développer les services publics de base dans les régions de montagne? Et que peut-on apprendre des projets réussis dans le domaine de la gestion du trafic et de l'accueil des visiteurs/visiteuses dans les espaces protégés? La CIPRA souhaite apporter des réponses à ces questions et à bien d'autres avec sa série de séminaires internationaux « Diffuser des savoirs – Mettre des personnes en réseau ».

Douze séminaires sont au programme dans tous les Etats alpins d'octobre 2006 à fin 2007 (voir prospectus figurant au milieu de ce numéro). La plupart d'entre eux bénéficient d'une traduction simultanée et sont organisés en collaboration avec des institutions partenaires dans le cadre du projet « Avenir dans les Alpes » de la CIPRA. Dans de nombreux cas, les représentations nationales de la CIPRA sont intégrées dans l'organisation ou jouent même le rôle principal.

Elargir son horizon

Afin de ne pas devoir réinventer la roue, les actrices et acteurs régionaux peuvent tirer profit, lors de ces séminaires, des expériences positives faites par d'autres per-

sonnes en les adaptant à leur propre contexte. Le programme associe à chaque fois des contributions spécialisées d'intervenants et d'intervenants venus de différents pays et des excursions sur le terrain, pour découvrir des exemples réussis. Les participants ont la possibilité d'échanger directement leurs idées et leurs expériences et de nouer de nouveaux contacts dans le cadre de forums de discussion et de travaux de groupes.

Les thèmes abordés vont de la protection de la nature aux questions sociales en passant par la mobilité et l'échange de savoirs avec des régions de montagne d'Europe de l'Est. Ils sont l'aboutissement d'un travail de recherche intensif mené dans le cadre de « Avenir dans les Alpes ». Des expertes et des experts ont sélectionné dans cette jungle d'informations celles qui étaient les plus appropriées pour aborder les grands défis qui se posent dans les Alpes. Elles sont présentées sur le site Internet du projet sous forme d'exemples réussis, de listes de publications importantes et de rapports de synthèse. Certains résultats de cette recherche seront présentés dans les séminaires.

Le premier de cette série de séminaires s'est déroulé avec succès les 16 et 17 octobre à Bad Hindelang/D, attirant 40 participantes et participants. Des informations sur les séminaires prévus figurent sur www.cipra.org/avenir.

Sur « Avenir dans les Alpes »

« Avenir dans les Alpes » est un projet de grande envergure pour le transfert des savoirs, lancé par la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) en vue de promouvoir un développement durable dans l'espace alpin. Particuliers, entreprises et institutions sont appelés à se mettre en réseau, pour échanger et mettre en pratique des connaissances et des informations et donner ainsi de nouvelles impulsions à un développement durable dans les Alpes. Par ce projet, la CIPRA apporte une contribution à la mise en œuvre de la Convention alpine. « Avenir dans les Alpes » s'étend de juillet 2004 à décembre 2007. Ce projet est financé par la Fondation MAVIA pour la protection de la nature.

Coopération avec DYNALP²

D'autres séminaires sur les thèmes de « Avenir dans les Alpes » auront lieu en 2007 dans le cadre du projet « DYNALP² » réalisé par le réseau de communes « Alliance dans les Alpes ». DYNALP² encourage la mise en œuvre et l'approfondissement des savoirs de « Avenir dans les Alpes » dans les communes. De plus amples informations figurent sur <http://www.alliancealpes.org/dynalp>.

NENA : Un réseau d'entreprises durables

La promotion d'une économie axée sur la durabilité fait partie des instruments les plus efficaces pour encourager une innovation fructueuse. Le réseau NENA, constitué d'entreprises travaillant dans le domaine des énergies renouvelables et du bois, en est un bon exemple.

Réd: L'idée d'un réseau alpin d'entreprises a vu le jour dans le cadre du projet « Avenir dans les Alpes » de la CIPRA. Le projet NENA « Network Enterprise Alps – Enhancing sustainable development, competitiveness and innovation through SME and cluster co-operation » est financé dans le cadre du programme Interreg IIIB de l'Union européenne. La CIPRA et neuf autres partenaires de tous les pays alpins se sont fixé pour objectif de développer un réseau alpin de petites et moyennes entreprises d'ici la fin du projet, prévu en février 2008.

NENA se concentre sur le thème des ressources renouvelables, en donnant la priorité à la filière à partir du bois, aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie permises par les maisons passives. Le développement de produits et de services novateurs dans ces do-

maines assure le maintien d'emplois qualifiés dans les régions périphériques et prouve en même temps qu'il n'y a pas forcément de contradiction entre innovation économique, croissance et utilisation durable des ressources.

NENA crée un réseau d'entreprises innovantes, en facilitant l'échange de savoir-faire et en développant les offres de formation continue transnationales. Il se crée des synergies qui permettent de régler les problèmes qui se posent entre les entreprises à l'intérieur de la même branche économique et entre ces diverses branches. Grâce à l'optimisation des processus qui en découlent, les entreprises concernées ont ainsi la possibilité de prendre une longueur d'avance en matière d'innovation par rapport à leurs concurrents.

Vous trouverez des informations détaillées sur NENA sur www.nena-network.net.



© B. Marielle (architect) / X.Crepin (photo)

L'utilisation de ressources renouvelables, surtout dans la construction, offre de nombreuses possibilités.

Premier Prix alpin allemand décerné au Prof. Klaus Töpfer

La représentation allemande de la CIPRA a attribué pour la première fois un Prix alpin allemand le 24 novembre 2006 à Lindau/D.

En qualité d'organisation faîtière représentant 11 associations de protection de l'environnement et d'alpinisme, CIPRA Allemagne va dorénavant attribuer le Prix alpin à intervalles réguliers à des politicien-ne-s, des entrepreneurs/entrepreneuses, des scientifiques, des représentant-e-s d'associations, des journalistes et/ou des citoyen-ne-s remarquables, ayant fait preuve d'un engagement infatigable en faveur d'un développement durable de l'espace alpin. Le premier lauréat est l'ancien ministre allemand de l'environnement et ex-directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), le Prof. Klaus Töpfer. On doit notamment à Klaus Töpfer – comme l'a souligné Stefan Köhler, président de CIPRA Allemagne, lors de l'attribution de ce prix – d'avoir fortement contribué à ce que l'initiative de la CIPRA

en faveur d'un accord international entre Etats alpins sur un développement durable de l'espace alpin, ait pu se concrétiser. Le président du Club alpin allemand, Heinz Röhle, a rappelé dans son panégyrique que l'accord cadre de la Convention alpine, aussi que la plupart des protocoles d'application (agriculture de montagne, transports, tourisme, énergie, etc.) sont aujourd'hui ratifiés mais que leur mise en œuvre dans les différents Etats est encore insuffisante. Cette manifestation s'est déroulée en présence d'éminents représentants des associations de protection de l'environnement et des milieux politiques régionaux et communaux de l'espace alpin allemand. Un grand nombre d'invité-e-s internationaux y ont également assisté.

*Dr. Stefan Köhler
Président de CIPRA Allemagne*



© CIPRA Allemagne

Le Prof. Klaus Töpfer, ancien ministre allemand de l'environnement et ex-directeur du PNUE, est le premier lauréat du Prix alpin allemand.

La CIPRA tire un bilan mitigé de la 9^{ème} Conférence alpine

Convention alpine : des mesures concrètes en faveur du climat

Les ministres de l'environnement des États alpins se sont réunis le 9 novembre à l'occasion de la « Conférence alpine », organisée tous les deux ans. La CIPRA salue la décision d'élaborer un plan d'action commun des États alpins en faveur de la protection du climat.



Le ministre autrichien Josef Pröll a transmis la présidence pour les deux prochaines années à la ministre française de l'environnement, Nelly Olin.

Réd. Les ministres de l'environnement des États alpins et de l'UE se rencontrent tous les deux ans dans le cadre de la Convention alpine. Leur dernier rendez-vous tombait le 9 novembre : la présidence autrichienne de la Convention alpine les invitait à Alpbach (Tyrol) pour la neuvième « Conférence alpine » depuis 1989. Lors de cette conférence, la présidence de la Convention est passée de l'Autriche à la France.

Les Alpes, une région modèle pour la protection du climat

Les ministres ont adopté une déclaration très importante concernant la protection du climat. Il s'agit d'une part de mesures de lutte contre le changement climatique, d'autre part de stratégies d'adaptation pour les Alpes. On sait que les objectifs indiqués dans le protocole de Kyoto ne sont pas suffisants pour amorcer un tournant dans le domaine du changement climatique. Les Alpes – avec leurs ressources en bois, en eau, en soleil, en vent et en géothermie – possèdent le potentiel nécessaire pour devenir une région modèle pour la protection du climat, permettant non seulement d'atteindre les objectifs du protocole de Kyoto mais de les dépasser de beaucoup.

La CIPRA a donc fait observer qu'il y a suffisamment de déclarations et de recommandations et que les États alpins doivent maintenant agir. A son incitation, les ministres de l'environnement ont décidé d'élaborer un plan d'action concret pour la protection du climat, définissant un calendrier précis pour la mise en œuvre des mesures et des initiatives prévues. Cette décision était encore contestée lors de la réunion de préparation de la conférence ministérielle. On a fait remarquer que la Convention alpine n'avait encore jamais décidé d'un plan d'action. La CIPRA a toutefois désigné cette partie précise de la décision comme la valeur ajoutée la plus importante d'une déclaration. Elle salue donc la décision des ministres et suivra d'un œil critique le processus d'élaboration de ce plan d'action.

Dans le domaine de l'eau – la CIPRA réclame depuis des années un protocole d'application et a élaboré elle-même une proposition de texte – les ministres ont décidé qu'un groupe de travail devait être constitué. Celui-ci préparera notamment l'élaboration d'un rapport d'analyse de l'état des Alpes sur le thème de l'eau. Dans ce contexte, la CIPRA va garder au chaud la question du « Protocole Eaux ».

Les besoins de la population : une question négligeable ?

Un protocole d'application sur le thème « Population et culture » est prévu dans la Convention alpine, comme pour les

secteurs du transport, de la protection de la nature ou du tourisme, par exemple. Des thèmes culturels classiques comme la diversité culturelle ou la gestion des minorités linguistiques devraient notamment y être abordés. Mais l'accès aux services publics ou des préoccupations économiques telles que la promotion de l'utilisation durable des ressources régionales – tel que le bois comme matière première et matériau de construction – jouent aussi un rôle important dans ce domaine.

Les ministres de l'environnement n'ont adopté qu'une déclaration non-contraignante à la place d'un protocole coercitif de droit international. Au moins la mise en œuvre de cette déclaration sera-t-elle examinée tous les quatre ans par le comité de vérification. La CIPRA met en garde les États alpins contre le risque de négliger les intérêts culturels de la population dans la Convention alpine. On ne peut pas compter sur de bonnes dispositions de la population à l'égard de la protection de la nature et des questions économiques, si les personnes qui vivent dans l'Arc alpin ne se sentent pas prises au sérieux. La CIPRA demande donc que les États alpins s'attaquent pour la prochaine étape à l'élaboration d'un protocole « Population et culture » qui ait une valeur contraignante.

Retard à rattraper pour certains États

Pendant de longues années, l'UE s'est montrée réticente à s'engager mais elle donne maintenant des gages importants de sa bonne volonté. Tout récemment, elle s'est montrée partisane d'une politique moderne des transports et elle a témoigné de l'importance qu'elle accorde à la Convention alpine en ratifiant plusieurs protocoles et en signant le protocole Transports. Malheureusement, aucun-e représentant-e de l'UE n'a pris part à la 9^{ème} Conférence alpine.

La CIPRA déplore aussi le manque d'engagement de certains États dans le domaine de la Convention alpine. L'Italie et la Suisse ont certes ratifié la convention cadre mais n'ont encore ratifié aucun des protocoles d'application. A moyen terme, si deux pays alpins importants persistent à rester à l'écart du processus en faveur des Alpes, des obstacles risquent d'émerger dans la recherche de solutions communes aux questions les plus urgentes.

Nouvelle direction pour le Secrétariat de la Convention alpine

Marco Onida et Regula Imhof dirigeront le Secrétariat permanent de la Convention alpine à partir de 2007.

Réd. Les ministres de l'environnement réunis à Alpbach ont élu l'Italien Marco Onida comme Secrétaire général de la Convention alpine pour les quatre prochaines années. Ce juriste et économiste de 40 ans a travaillé jusqu'ici auprès de la Direction générale de l'environnement de l'Union européenne. La Suisse Regula Imhof, âgée de 37 ans et ingénieure forestière de formation, a été nommée Vice-secrétaire générale. Ancienne directrice de la Liechtensteinische Gesellschaft für Umweltschutz, elle a ensuite dirigé un projet en Asie centrale dans le domaine du développement durable des régions de montagne.

Ces nominations ont mis fin à une situation provisoire qui durait depuis quatre ans. Le Français Noël Lebel avait été nommé Secrétaire général « ad interim » pour les deux premières années suivant la création du Secrétariat permanent – 2003 et 2004. Lors de la 8^{ème} Conférence alpine en novembre 2004, on n'est pas parvenu à désigner un Secrétaire général ou une Secrétaire générale à l'unanimité requise. Le Vice-secrétaire général Ruggero Schleicher-Tappeser, de nationalité allemande, a donc dirigé le secrétariat en 2005 et en 2006 en qualité de « secrétaire général faisant fonction ».

Maintenant que l'Italie a payé une grande partie de ses dettes envers la Convention alpine, il faut espérer que le Secrétariat pourra travailler avec un effectif complet. L'Italie n'a réglé qu'en octobre 2006 ses contributions au Secrétariat permanent pour les années 2003, 2004 et 2005. L'Italie est un des pays possédant la plus grande partie des Alpes sur le plan de la superfi-

cie et de la population, c'est pourquoi elle doit réunir environ un quart du budget. Le fait que cet argent ait manqué au jeune secrétariat, a entraîné d'importantes difficultés du point de vue des ressources financières et humaines. L'Italie ne s'est pas encore acquittée de sa cotisation pour 2006 et celle-ci ne sera probablement payée qu'en 2007.



Marco Onida (Italie) est le nouveau Secrétaire général de la Convention alpine, Regula Imhof (Suisse) la nouvelle Vice-secrétaire générale.

La nouvelle image de la CIPRA : plus qu'un nouveau CIPRA Info

Un nouveau visage pour la CIPRA

La CIPRA se présente sous de nouveaux atours. Le logo de 1984 a été légèrement modifié, le CIPRA Info bénéficie d'une nouvelle mise en page et d'un tirage en quadrichromie et le portail Internet a été entièrement remanié.



Toutes ces données, indications, informations et prises seront présentées de position de manière encore plus claire.

Réd. Le « nouveau » logo de la CIPRA (parions que vous n'avez pas remarqué la différence ?) offre beaucoup plus de possibilités d'utilisation. En effet, il n'y a plus désormais de logo spécifique pour chaque projet de la CIPRA, comme climalp ou « Avenir dans les Alpes », ou pour chaque outil de communication comme alpMedia, mais toutes ces activités font voile sous le seul sigle de la CIPRA afin qu'on voie tout de suite que ce projet ou ce service émane de la CIPRA.

Nous avons repensé et remanié notre site Internet avec de nouvelles bases techniques afin que ce mode d'information propose également aux utilisatrices et utilisateurs une offre adaptée et agréable. Depuis plusieurs années déjà, le site de la CIPRA constitue, avec alpMedia et le site de climalp, un vaste réseau d'information étayé par une base de données. Nous venons maintenant de réunir toutes

ces données, indications, informations et prises de position de manière encore plus claire sur un seul portail Web, afin que les utilisatrices et utilisateurs retrouvent plus rapidement ce qu'ils cherchent. Se nouveau portail sera pris en ligne début 2007.

La CIPRA tenait à donner une meilleure visibilité à ses représentations nationales afin de présenter la famille CIPRA dans toute sa diversité. Nous mettons aussi davantage d'informations à disposition sur les activités et les projets de la CIPRA. Pour ce faire, nous avons introduit différentes rubriques comme celle intitulée « Réseaux ». Les informations sur la Convention alpine constituent toujours un élément important du Web de la CIPRA. Enfin, nous avons pris des mesures pour assurer un meilleur repérage de nos informations par les principaux moteurs de recherche.

IMPRESSUM

Bulletin d'information trimestriel de la CIPRA

Rédaction : Andreas Götz, Dominik Siegrist, CIPRA International – Autres auteurs/auteures : Katrin Haltmeier, Katharina Köbele, Veronika Holzer, Franz Bamert, Damiano Di Simine, Hugues Thiebault, Françoise Gerbaux, Alain Boulogne, Peter Hasslacher, Aurelia Ullrich, Giuseppe Falbo, Stefan Köhler – Traductions : Federica Albertini, Christine Breuss, Fabienne Juilland, Evelyn Tarasconi, Nataša Leskovic Uršič – Reproduction avec mention de la source – Versions française, italienne, allemande et slovène – Tirage : 11.300 ex. – Concept graphique : Atelier Silvia Ruppen, Vaduz – Layout : Katharina Köbele, Petra Beyrer – Impression : Gutenberg AG, Schaan/FL

CIPRA International

Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan
Tel. 00423 237 40 30, Fax. 00423 237 40 31
international@cipra.org, www.cipra.org

COMITÉS NATIONAUX

CIPRA Österreich c/o Umweltdachverband
Alser Strasse 21/5, A-1080 Wien
Tel. 0043 1 401 13 36, Fax 0043 1 401 13 50
oesterreich@cipra.org, www.cipra.org/at

CIPRA Schweiz Hohlstrasse 489, CH-8048 Zürich
Tel. 0041 44 431 27 30, Fax 0041 44 430 19 33
schweiz@cipra.org, www.cipra.org/ch

CIPRA Deutschland Heinrichsgasse 8
D-87435 Kempten/Allgäu
Tel. 0049 831 52 09 501, Fax 0049 831 18 024
info@cipra.de, www.cipra.de

CIPRA France 5, Place Bir Hakeim, F-38000 Grenoble
Tel. 0033 476 48 17 46, Fax 0033 476 48 17 46
france@cipra.org, www.cipra.org

CIPRA Liechtenstein c/o LGU
Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan
Tel. 00423 232 52 62, Fax 00423 237 40 31
liechtenstein@cipra.org, www.cipra.org/li

CIPRA Italia c/o Pro Natura
Via Pastrengo 13, I-10128 Torino
Tel. 0039 011 54 86 26, Fax 0039 011 503 155
italia@cipra.org, www.cipra.org

CIPRA Slovenija Večna pot 2, SI-1000 Ljubljana
Tel. 00386 1 200 78 00 (int. 209)
slovenija@cipra.org, www.cipra.si

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

CIPRA Südtirol c/o Dachv. für Natur- und Umweltschutz
Kornplatz 10, I-39100 Bozen
Tel. 0039 0471 97 37 00, Fax 0039 0471 97 67 55
info@umwelt.bz.it, www.umwelt.bz.it

MEMBRE ASSOCIÉ

Nederlandse Milieu Groep Alpen (NMGA)

Keucheniushof 15, 5631 NG Eindhoven
Tel. 0031 40 281 47 84
nmga@bergsport.com, www.nmga.bergsport.com



CIPRA Info est publié avec l'aide financière de la Aage V. Jensen Charity Foundation, Vaduz/FL.

Adressberichtigungen nach A1, Nr. 552 melden.

Zutreffendes durchkreuzen – Marquer ce qui convient		Pore una crocetta secondo il caso	
Weggezogen; Nachsendung; A démanagé; Déla de réexpédition expiré; Traslocato; Termine di spedizione scaduto	Adresse unvollständig insuffisante indirizzo insufficiente	Un- bekannt Inconnu Sconosciuto scuto	Annahme verweigert abgelehnt Non réci. Non rifiutato
	Ge- storben Décédé Deceduto		